



RAPPORT DE CONSULTATION

CONSULTATIONS SUR LES SACS DE PLASTIQUE ET DE PAPIER - VILLE DE TROIS RIVIÈRES

29 novembre 2021

Préparé par

Félix Boudreault

Coopérative Niska

Pour des changements durables et des projets porteurs de sens dans vos milieux

NISKA est une coopérative de travail fondée en 2005 qui réalise divers mandats liés au développement local et régional, et ce, partout au Québec, au Canada et à l'étranger. Les divers services offerts (diagnostic partagé, évaluation participative, planification stratégique, formations et conseils stratégiques) visent le renforcement des capacités des collectivités et des organisations à prendre des décisions éclairées et à entreprendre des démarches stratégiques dans l'intérêt collectif.

NISKA favorise des démarches participatives pour le développement des collectivités et des organisations et appuie son accompagnement sur des cadres de référence développés au fil des ans, ainsi que sur des outils de gestion de projet et d'évaluation adaptés. Son intervention est modulée en fonction de la dynamique du territoire et des acteurs qui la composent.

*Note : ce document peut être reproduit en tout ou
en partie à condition d'en mentionner la source.*



Table des matières

Introduction	4
Première rencontre : banissement des sacs de plastique sur le territoire.....	4
Deuxième rencontre : redevances sur sacs de papier	7
Forces et points positifs	8
Défis entrevus	8
Adhésion à la mesure.....	9
Conclusion.....	9
Un symbole incarné	11

INTRODUCTION

La Ville de Trois-Rivières souhaite réduire la quantité de sacs d'emplettes à usage unique distribués sur son territoire. Pour faire suite à un sondage à sa population, elle a fait appel à NISKA afin de tenir deux rencontres de dialogue avec ses commerçant(e)s dans le but de les informer, répondre à leurs questions et leur permettre de nommer les enjeux qu'ils et elles entrevoient quant à de nouvelles réglementations ou stratégies à mettre en place.

La première rencontre traitait du bannissement des sacs plastiques, la seconde d'un possible système de redevances sur les sacs en papier. Compte tenu de la situation pandémique, ces rencontres se sont tenues en ligne les 14 et 29 octobre 2021.

PREMIÈRE RENCONTRE: BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE SUR LE TERRITOIRE

La première rencontre a permis d'explorer la question du bannissement des sacs de plastique sur le territoire.

Les objectifs étaient de :

- Permettre aux commerçantes et aux commerçants d'entrer en relation avec l'information issue du sondage à la population;
- Ouvrir un espace de dialogue avec les commerces trifluviens afin de comprendre les défis qu'ils vont devoir relever pour s'adapter à un éventuel bannissement des sacs de plastique.
- Déterminer les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour adapter et faciliter l'application de la nouvelle réglementation et soutenir les commerces dans leur transition vers de nouvelles façons de faire.

La rencontre était divisée en deux parties. La première portion se voulait informative. Il s'agissait de présenter les enjeux environnementaux entourant les sacs d'emplettes à usage unique, les résultats du sondage réalisé sur la question auprès de la population trifluviennne et les intentions de la Ville en termes de réglementation. La seconde portion de la rencontre amenait les commerçantes et les commerçants participants à réfléchir et à discuter des deux questions suivantes:

La première question posée aux participantes et participants était la suivante :

« En lien avec la présentation d'aujourd'hui, quels sont les principaux défis que vous entrevoyez maintenant quant à la réglementation? »

La deuxième question posée aux participantes et participants était la suivante :

« En lien avec les défis notés, quelles mesures pourraient être mises en place pour faciliter la transition? »

Voici l'essentiel des propositions des participant(e)s :

Défis entrevus	Mesures proposées
<p>Défi de transition pour le consommateur quant au changement d'habitudes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupation importante par rapport à la réaction de la clientèle plus âgée; • Ce sont les membres du personnel qui risquent d'essuyer le mécontentement de la clientèle; • Il y a un enjeu de compréhension et de sensibilisation de la clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Penser en amont à des emballages de remplacement; • Donner des sacs réutilisables pour favoriser l'adaptation; • Prévoir une campagne de sensibilisation à l'avance (pour permettre une meilleure transition). Hors et sur les médias sociaux et 6 à 12 mois à l'avance; <ul style="list-style-type: none"> ○ À titre d'exemple, la ville de Sherbrooke a laissé 8 mois de préavis et a mené une campagne 3 mois à l'avance. • Communications écrites dans les commerces par la Ville (démontrer qu'il s'agit d'une décision de la Ville et non pas du commerce); • Demander l'appui des PME pour la communication de la mesure; • Prévoir un endroit ou un numéro où rediriger les clients mécontents; • La clarté de la mesure est primordiale.
<p>Duplication de normes et des systèmes de contrôle existants par Écoentreprise Québec.</p>	
<p>L'aspect local de la réglementation questionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le changement aurait été plus facile à appliquer s'il avait été fait à un niveau plus large, provincial par exemple; • Cela augmente les complexités logistiques pour les membres d'une bannière provinciale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les élus travaillent à uniformiser la mesure à l'ensemble de la région plutôt qu'à l'échelle de la ville; • Il serait possiblement plus simple d'attendre la réglementation fédérale; • Selon l'expérience de certains commerçants ayant vécu cette transition à Sherbrooke, la mesure n'a pas eu d'impact sur l'achalandage. C'est-à-dire que la clientèle

	n'a pas migré vers des commerces extérieurs à la ville règlementée en réponse à la mesure.
<p>L'impact sur petits commerçants pourrait être plus grand :</p> <p>Pour les commerces qui ne sont pas sous le chapeau d'une bannière offrant des alternatives (sacs réutilisables par exemple), on peut prévoir une augmentation des coûts pour offrir une alternative au sac de plastique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Alternative prise en charge en tout ou en partie par la Municipalité pour les petits commerçants qui peinent à faire la transition.
Certains achats requérant la confidentialité nécessitent des sacs de livraison (pharmacies par exemple).	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une consigne sur des sacs ou boîtes réutilisables.
Le coût des sacs de plastique finance parfois certains programmes caritatifs qui risquent d'être appauvris par la mesure.	
Qui et comment sera faite la surveillance de l'application de la mesure?	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la traçabilité des sacs; Pour certains, il s'agit d'une responsabilité partagée des commerces et de la Ville.
Enjeux d'hygiène et de salubrité dans l'utilisation de certains sacs réutilisables.	
Le retrait des sacs de plastique pourrait-il augmenter la vente de sacs à ordures et déséquilibrer le marché?	

DEUXIÈME RENCONTRE : REDEVANCES SUR SACS DE PAPIER

La seconde rencontre a permis d'explorer la possibilité d'instaurer un système de redevances sur les sacs de papier. Celui-ci serait complémentaire au bannissement des sacs de plastique. L'objectif de cette mesure est d'éviter que les commerces remplacent leurs sacs d'emplètes par des sacs de papier, qui sont autant sinon plus polluants que des sacs de plastique.

Objectifs

- Établir une compréhension partagée des enjeux environnementaux entourant les sacs d'emplètes, notamment l'utilisation des sacs de papier;
- Recueillir la perception des commerçantes et des commerçants quant à l'application éventuelle de la mesure;
- Identifier les défis que cette mesure pourrait poser pour les commerces trifluviens;
- Évaluer à quel point les commerçantes et commerçants adhèrent, ou non, à la mesure.

En ce sens le déroulement de la session était divisé entre une partie informative où étaient présentées de l'information sur les enjeux liés à la redevance sur les sacs en papier ainsi qu'une période de réflexion collective.

La première question posée aux participantes et participants était la suivante :

« Selon votre perception, quelles sont les forces ou quels sont les points positifs de cette mesure? »

La deuxième question posée aux participantes et participants était la suivante :

« Dans votre perception, quels sont les principaux défis que vous entrevoyez quant à la mesure? »

Chacune des questions était développée en fonction des volets suivants :

- Sur vos **clients**, dans la pratique;
- D'un point de vue **administratif**;
- D'un point de vue **économique**.

Voici l'essentiel des propositions des participant(e)s :

Forces et points positifs

Clients

- L'idée générale de ne plus utiliser de sacs de plastique à usage unique semble positive pour **l'environnement**;
- La transition pourra permettre aux clients de **s'informer et de s'interroger** quant à l'impact de leurs sacs d'emplettes;
- Pourrait **stimuler l'innovation** quant aux emballages (exemple de Yellow, qui plutôt qu'utiliser des sacs a ajouté une poignée à ses boîtes).

Administratif

- Pour les participante(s) travaillant en épicerie, il serait relativement facile d'instaurer un système de redevance et de **suivre les ventes** de sacs de papier au sein de leurs commerces.

Économique

- Les **fonds récoltés** par le système de redevance ont le potentiel d'avoir un impact environnemental positif.

Défis entrevus

Clients

- Infériorité du sac de papier d'un point de vue pratique;
 - La possible perte d'intimité pour les clients quant à leurs achats (certain(e)s participant(e)s craignent que le sac soit moins discret et que son contenu soit plus facilement visible);
 - Le sac de papier est souvent moins résistant.
- Le coût sera finalement relégué aux clients;
- Une redevance est déjà en place pour certains commerces (Métro). L'addition des deux deviendrait chère;
- Les commerçants de produits haut de gamme imaginent mal facturer un sac à leur clientèle et devront absorber les coûts;
- Les centres commerciaux seront-ils tenus responsables en cas d'infraction d'une des boutiques locataires?
- La responsabilité d'expliquer la mesure à la clientèle risque de revenir aux commerces plutôt qu'à la Ville.
 - Gestion du possible mécontentement;
 - L'expérience client sera transformée (il n'est jamais agréable de refuser quelque chose à un client).

Administratif

- Implique de créer un item dans le système d'inventaire;
 - Complexité ajoutée pour les bannières si chaque ville développe ses propres critères de manière indépendante.

- La transition, notamment le changement et la commande des sacs, est en soi un souci de gestion;
- On ne comprend pas en quoi le changement vers des sacs de papier avec redevance aura un impact positif sur l'environnement;
- La responsabilité des centres commerciaux vis-à-vis leurs commerces crée de l'inquiétude;
- Il y a un risque d'abus et de tricherie comme les moyens de vérification sont manquants et la déclaration volontaire.

Économique

- L'imposition d'une redevance implique une augmentation des coûts dans une situation déjà difficile;
- Les petits commerçants seront perdants puisqu'ils achètent de plus petites quantités de sacs;
- Il s'agit d'un double système de taxation si on considère Écoentreprise Québec;
- Les fonds issus de la redevance risquent de ne pas suffire à subventionner la ressource humaine responsable d'effectuer le suivi quant à la redevance.

Adhésion à la mesure

À la fin de la rencontre et des échanges, une mesure de l'adhésion à la mesure a été appliquée. Sur une échelle de 1 à 5 quant à l'accord avec la mesure présentée, les résultats ont été les suivants :

2 pas du tout d'accord

2 pas d'accord

1 indécis

1 en accord

0 tout à fait d'accord

CONCLUSION

À la suite de ces deux séances de consultation, il ressort dans les grandes lignes que les commerçantes et commerçants participant(e)s sont favorables à des mesures visant à réduire l'impact environnemental des achats en magasin.

Ils et elles se questionnent toutefois sur la réglementation proposée par la Ville, en particulier quant à la redevance sur les sacs de papier. Ils s'interrogent quant à l'**impact environnemental** du bannissement des sacs de plastique, car cela risque d'encourager l'utilisation de sacs de papier qui ont une empreinte environnementale plus grande. Ils et elles remettent en question la **pertinence d'intervenir à l'échelle municipale**, privilégiant une intervention fédérale, provinciale ou même régionale afin de réduire l'impact sur les commerces, notamment ceux faisant partie de bannières. Aussi, ils et elles questionnent la **cohérence des mesures proposées** avec celles qui sont déjà en place à l'échelle provinciale, par exemple Écoentreprise Québec.

Ils et elles ont également des craintes par rapport à la **responsabilité des commerces** dans la mise en application d'une éventuelle réglementation. On a notamment fait part de préoccupations à l'égard du

système de déclaration volontaire, de problèmes logistiques entourant l'approvisionnement, ainsi que de questions économiques et administratives.

Il semble également nécessaire de prendre en compte **l'impact que ces mesures pourraient avoir sur les plus petits commerces**. Pour mitiger ces problématiques, les commerçantes et commerçants ayant participé aux activités de consultation publique proposent que la Ville vienne en appui aux commerces en mettant en place différentes activités de communication pour sensibiliser leur clientèle à la nouvelle réglementation.



UN SYMBOLE INCARNÉ, la passion de l'exploration

Le mot NISKA est tiré de la langue atikamekw et signifie « outarde ». C'est la raison pour laquelle le logo est représenté par cet oiseau délimité. Avant tout, pour les peuples autochtones, l'outarde symbolise l'exploration. L'exploration et la découverte caractérisent bien le travail des membres de l'équipe NISKA. En effet, la coopérative est issue d'un regroupement de chercheurs, de professeurs et d'intervenants soucieux et passionnés par de nouvelles avenues, par de nouvelles voies de recherche et de développement. Aussi, l'outarde est un oiseau migrateur qui vole en groupe en adoptant une formation en « V ». Selon certains savants, cette formation permet aux outardes de voler 70 % plus loin qu'un oiseau seul. S'appuyant sur leurs expériences de travail, les membres de NISKA ont rapidement constaté qu'une équipe qui avance ensemble en favorisant les échanges et les discussions parvient à des accomplissements supérieurs au sein d'un environnement de travail démocratique qui facilite le succès. C'est d'ailleurs ce qui a motivé les membres de NISKA à choisir le modèle de l'entreprise coopérative. Enfin, les outardes s'échangent à tour de rôle la première place dans le rang et elles s'encouragent. Pour les membres de NISKA, la force d'une équipe réside dans sa synergie et sa cohérence ainsi que dans l'appui et le soutien mutuel que chacun peut offrir aux autres.

